



Horizon 2020 : nouvelles mesures de simplification

Les 4 mesures les plus conséquentes portent sur :

1. une révision de l'accord type de financement Horizon 2020 qui introduit une **nouvelle définition de la rémunération additionnelle des chercheurs** et simplifie également la tarification des autres coûts dans les subventions Horizon 2020. Le salaire des chercheurs participant à Horizon 2020 sera financé par le projet européen au moins à la hauteur du salaire qu'ils auraient touché s'ils travaillaient sur des projets financés au niveau de leur Etat membre.
2. les programmes de travail d'Horizon 2020 pour la période 2018-2020 se concentreront sur des priorités clés. Il y aura **moins de sujets et moins d'appels à propositions**. L'objectif est à la fois de maximiser l'impact et de faire en sorte de trouver plus facilement des sujets d'intérêt.
3. **adaptation de l'instrument PME** afin de soutenir les innovations dans n'importe quel domaine, au lieu de partir de « sujets » prédéfinis comme c'est le cas actuellement. A noter aussi l'introduction d'une phase d'entretien pour évaluer les projets les plus prometteurs. La Commission européenne mettra également à jour les outils de navigation en ligne afin de faciliter l'accès au programme pour les PME.
4. L'utilisation plus large de **financement via des forfaits** pour réduire le fardeau administratif des participants. Le financement forfaitaire vise à passer de la vérification des coûts encourus à la surveillance des résultats et des extrants, couvrant l'ensemble du cycle de vie du projet. Des actions pilotes seront mises en place en 2018-2020 pour tester ce type de financement, avant de le généraliser pour le programme qui succédera à Horizon 2020 à compter de 2021. La Commission européenne a précisé sa définition du « financement par somme forfaitaire ». Dans le cadre des actions pilotes, les projets seront financés entièrement par sommes forfaitaires, attribuées sous conditions mentionnées dans le contrat de financement initial. La Commission européenne ne demandera pas de résultats scientifiques, mais plutôt les résultats d'activités spécifiques effectuées dans le cadre du projet, sous forme de livrables (résultats d'une étude, d'une analyse, d'une expérience...).

Pour en savoir plus :

Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine - 33(0)5 56 15 11 66 - europa@adi-na.fr

La vie des programmes pages 2, 3, 4
Contenu - Échéances

Recherche et développement des PME page 5
Instrument PME : pour tout savoir en une page !
Prêts à l'innovation pour les PME et ETI

L'Europe en Nouvelle-Aquitaine page 6
Economie bleue : l'Université de la Rochelle en pointe

Valorisation des résultats – Propriété Intellectuelle page 7
Cyber sécurité
Numérique : Accord de consortium – Webinaires Brevet – Un atlas des brevets français

Brèves - Euro-Agenda page 8

SOMMAIRE

LA VIE DES PROGRAMMES



Programmes européens



Programmes nationaux



Programmes régionaux

Innovation sociale



Date limite de réception du dossier : 07/04/2017

Public ciblé : Entreprises, PME, porteurs de projets

La Commission européenne lance l'édition 2017 du concours européen de l'innovation sociale. Il porte sur le thème de l'égalité dans le contexte de la transformation numérique de l'économie. Les trois vainqueurs recevront chacun un prix de 50 000 €.

Informations : https://ec.europa.eu/growth/industry/innovation/policy/social/competition_fr

Silver Economie



Date limite de réception du dossier : 28/04/2017

Public ciblé : PME

Le projet « ICT4SILVER », financé par le programme INTERREG SUDOE et coordonné par l'Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine, lance un appel à manifestation d'intérêt. L'objectif est d'accompagner 30 PME des régions partenaires du projet (Nouvelle-Aquitaine, Catalogne, Pays-Basque, Centre Portugal et Nord Portugal) pour les aider à accélérer la mise sur le marché de produits/services innovants intégrant des technologies numériques dans des applications de la Silver Economie :

- Santé et médico-social
- Autonomie des personnes et maintien à domicile
- Habitat et urbanisme
- Transport et mobilité
- Prévention, vieillissement

Les produits /solutions des PME bénéficieront d'un accès à des environnements d'expérimentation au contact direct des usagers cibles.

Informations : b.durruty@adi-na.fr

Energies renouvelables



Date limite de réception du dossier : 30/04/2017

Public ciblé : Entreprises, PME, porteurs de projets

La société internationale pour l'énergie solaire (ISES) lance un concours visant à récompenser les meilleurs projets (projets en cours, idées de projets, solutions technologiques...) dans le domaine des énergies renouvelables : chauffage, transport...au niveau local, régional, national ou international.

Le vainqueur recevra un prix de 20 000 €.

Informations : www.elsevier.com/physical-sciences/energy/renewable-transformation-challenge

Electronique



Date limite de réception du dossier : 11/05/2017 (pré-projets) ; 21/09/2017 (projets complets)

Public ciblé : fabricants, entreprises, concepteurs de puces, développeurs de logiciels, chercheurs et universités

Le programme ECSEL, Partenariat européen public-privé sur les composants et systèmes électroniques, lance 2 nouveaux appels à projets pour 2017. Ils soutiendront des projets collaboratifs associant plusieurs partenaires de plusieurs pays européens. Les cinq domaines d'applications clés sont :

- smart Mobility
- smart Society
- smart Energy
- smart Health
- smart production.

Il s'agira de projets de R&D et d'innovation ciblant notamment les activités de lignes pilotes, de bancs d'essai, de démonstrateurs, pilotes et de zones de test à grande échelle.

Informations :

www.ecsel-ju.eu/web/calls/Calls2017.php

Pêche et aquaculture



Date limite de réception du dossier : 15/05/2017

Public ciblé : entreprises de pêche, transformation de produits issus de la pêche, ports de pêche, organisations professionnelles

Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) lance l'appel à projets 2017 « Innovation pêche et aquaculture ». Il financera des projets d'innovation pouvant concourir aux objectifs de la « croissance bleue » :

- innovation et amélioration sur toute la filière pêche, y compris au niveau de la transformation et de la commercialisation
- innovation, tant technique qu'organisationnelle, de la filière aquaculture
- conservation des ressources biologiques marines exploitées et des écosystèmes marins, par le développement d'équipements ou de pratiques innovants qui améliorent la sélectivité, réduisent les captures non désirées ou limitent l'incidence des activités de pêche sur les écosystèmes marins.

Informations : www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020/Politique-de-la-peche-et-des-affaires-maritimes/FEAMP

LA VIE DES PROGRAMMES

 Programmes européens

 Programmes nationaux

 Programmes régionaux

Coopération interrégionale

Date limite de réception du dossier : 30/06/2017

Public ciblé : Autorités publiques régionales, locales, organisations à but non lucratif

Le programme Interreg Europe lance un appel à projets 2017. Il permet de financer des projets de coopération entre régions afin d'améliorer la mise en place des politiques de développement régional.

Thèmes ouverts :

- recherche et Innovation
- PME
- énergie
- environnement.

Informations : www.interregeurope.eu/apply

Moteurs / qualité de l'air

Date limite de réception du dossier : 12/09/2017

Public ciblé : PME

La Commission européenne a publié un appel relatif à un prix incitatif sur la "Modification des moteurs pour la qualité de l'air". Ce prix incitatif a pour objectif de stimuler le développement des technologies de moteurs et de groupe propulseur, qui utilisent des carburants traditionnels, afin de réduire les émissions de polluants au niveau le plus bas possible et dans des conditions réelles de conduite. Le but est d'améliorer les problèmes relatifs à la qualité de l'air dans les villes européennes. L'impact attendu, entre autres, est de proposer un véhicule complet pour des essais réels, de vérifier que ces véhicules modifiés ont des taux d'émissions de polluants nettement inférieurs au parc de véhicules existant.

Informations : <http://tinyurl.com/jqe56ub>

PME

Date limite de réception du dossier : 14/09/2017

Public ciblé : PME

Le 2^e appel à projets du programme EUROSTARS pour l'année 2017 est ouvert. EUROSTARS finance des projets conduisant à un produit, procédé, service dont la phase de développement est de 3 ans maximum et dont la commercialisation intervient dans les 2 ans qui suivent la fin du projet. Tous les domaines technologiques sont éligibles. Pour être éligible, un projet doit réunir au minimum 2 partenaires (PME, entreprise, laboratoire...) de 2 pays membres du programme EUROSTARS (34 pays participent au programme). Le leader du projet doit être une PME active en R&D.

Informations : www.eurostars-eureka.eu/content/eurostars-2017-cut-offs

Croissance bleue

Dates limites de réception du dossier : 15/09/2017

Public ciblé : PME, porteurs de projets

L'accélérateur pour la croissance bleue NEPTUNE lance son appel à projets. Les PME sélectionnées pourront recevoir un chèque innovation jusqu'à 60 000 €. Il offre une occasion unique aux PME et entrepreneurs innovants travaillant aux croisements des secteurs : aérospatial, eau, maritime, numérique et agriculture de bénéficier d'un support financier et technique :

- bénéficier de chèque-innovation jusqu'à 60 000 €
- collaborer avec des PME européennes
- accéder au coaching de haut niveau de clusters européens

Informations : www.neptune-project.eu

Le prochain Club d'Innovation « Croissance Bleue – NEPTUNE » sera organisé le **30 mai prochain**.

Les PME sont invitées à participer à cette session ayant pour objectif de faire émerger des projets collaboratifs innovants pouvant faire l'objet d'un financement et d'un accompagnement dans le cadre de l'appel à projets.

Le Club d'innovation sera organisé sous la forme d'une session de créativité à distance et en simultané avec 10 salles connectées à travers l'Europe ! Les participants, à travers leur propre PC portable, pourront grâce à une application NEPTUNE directement interagir avec les autres participants.

Environnement

Date limite de réception du dossier : septembre 2017

Public ciblé : PME, grandes entreprises, organismes publics de recherche

La Commission européenne lancera fin avril l'appel à projets 2017 du programme européen LIFE en faveur de l'environnement, du climat et de la biodiversité. Il vise à soutenir des projets de meilleures pratiques, démonstration, pilote, information, sensibilisation... sur les thèmes suivants :

- environnement : nature et biodiversité ; environnement ; gouvernance environnementale et information
- action pour le climat : atténuation des changements climatiques ; adaptation au changement climatique ; gouvernance et information climatique.

Informations :

<http://ec.europa.eu/environment/life/funding/life.htm>

LA VIE DES PROGRAMMES



Programmes européens



Programmes nationaux



Programmes régionaux

Energies marines renouvelables



Dates limites de réception du dossier : 10/04/2017 (phase 1) et 26/06/2017 (phase 2)

Public ciblé : PME, laboratoires de recherche, autres structures

Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et l'association France Energies Marines (FEM) lancent un 3^e appel à projets. L'objectif est de financer des projets de recherche innovants et de grande ampleur dans le domaine des Energies Marines Renouvelables avec un fort potentiel de transfert rapide vers la production industrielle, ou vers la mise en œuvre de technologies sur des sites d'essai. Les projets devront être de type collaboratif (partenariat public/privé) ne pas dépasser 36 mois, et pourront bénéficier d'une aide comprise entre 50 000 et 2 000 000 € sur la base d'un financement de 50% des dépenses éligibles.

Informations : www.agence-nationale-recherche.fr/investissements-d-avenir/appels-a-projets/2017/energies-marines-renouvelables/

Eolien



Date limite de réception du dossier : 14/04/2017

Public ciblé : PME, entreprises

ENGIE Green, filiale du groupe ENGIE lance un appel à projet pour identifier des solutions innovantes d'inspection en profondeur de pales d'éoliennes. La solution recherchée est une méthode, un produit ou une combinaison de solutions capables d'inspecter la pale composite dans son épaisseur, en tenant compte de sa structure. Les solutions recherchées seront innovantes au sens large du terme et pourront intégrer une ou plusieurs des dimensions suivantes de l'innovation : nouvelles technologies de détection, numériques...

Elles devront avoir un degré de maturité leur permettant de pouvoir être expérimentées sur site (TRL 5+).

La sélection se fera en 2 temps :

- Phase 1. une présélection sur dossier permettra de retenir les projets finalistes
- Phase 2. chaque porteur de projet présélectionné sera invité à le présenter en 60 min en présence des membres du comité de sélection qui se tiendra les 2 et 3 mai 2017.

Informations : <https://fab.engie.com/fr/detail/appel-a-projet/appel-projets-inspection-en-profondeur-pales-eoliennes/3957>

Numérique



Date limite de réception du dossier : 05/07/2017

Public ciblé : PME, ETI basées en France

La 7^e édition du Concours d'Innovation Numérique est dédié aux projets innovants mobilisant le numérique pour développer un nouveau produit ou service disruptif par son contenu, son procédé de réalisation, son modèle économique ou l'expérience proposée. Les projets devront s'inscrire dans l'une des 8 thématiques suivantes ;

- mieux vivre : santé, sport, bien-être
- partager : biens communs, consommation collaborative
- mieux apprendre et se cultiver : culture, média, loisirs, éducation
- s'entraider : services à la personne, bien social
- mieux se déplacer : ville, tourisme et mobilité
- mieux consommer : paiement, finance, commerce
- mieux produire : biens de consommation, usine du futur, bâtiment et infrastructures
- construire une croissance verte : environnement, économies d'énergie.

Les projets seront soutenus à hauteur de 50% maximum des dépenses du projet (l'aide sera octroyée pour moitié en subvention et pour moitié en avance remboursable). La durée d'un projet est de 12 à 18 mois, pour un coût total de projet de l'ordre de 0,5 à 3 millions d'euros.

Informations : www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projet-concours/Concours-innovation-numerique-14619

Aides régionales



Public ciblé : PME, TPE, Start-Up, ETI

Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a adopté son règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises. Celui-ci détermine les modalités d'accompagnement des entreprises

Informations : <https://tinyurl.com/jhzaqbz>

Guides des aides du Conseil régional : <http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

Une information, un conseil, un appui technique pour préparer un projet :

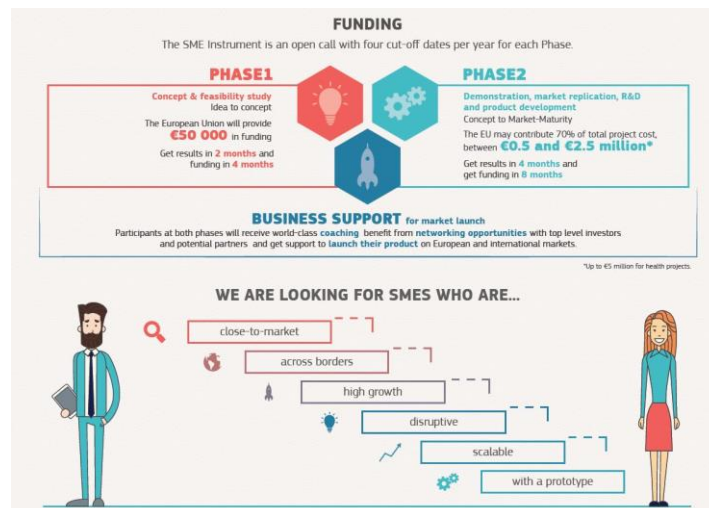
Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine

33(0)5 56 15 11 66 - europe@adi-na.fr

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES PME

Instrument PME : pour tout savoir en une page !

La Commission européenne propose une nouvelle publication de présentation synthétique (pdf, 1 page) du dispositif de financement Instrument PME : https://ec.europa.eu/easme/sites/easme-site/files/smei_2017_final_web.pdf



Prêts à l'innovation pour les PME et ETI

Depuis deux ans, le Fonds européen d'investissement (FEI) est engagée auprès des banques pour les aider à financer le risque lié aux projets d'innovation des PME et ETI françaises.

La Banque Populaire et Bpifrance commercialisent les prêts « Innov&Plus » et « Prêt Innovation ». Leur dotation sera en augmentation pour 2017 et 2018 : 620 millions d'euros (450 millions d'euros pour 2015-2016).

De nouveaux intermédiaires financiers commercialiseront ces prêts attractifs en 2017 : la Banque Postale, les Caisses d'épargne et le fonds « Entrepreneur Venture ».

Prêt Innov&Plus de Banque Populaire : www.innovetplus.banquepopulaire.fr

- Pour financer la croissance des start-up, PME ou ETI de moins de 500 salariés
- Besoin en fonds de roulement (BFR) généré par l'innovation : moderniser le processus de production ou de distribution, transformer l'organisation de l'entreprise, nouveauté marketing...
- Ticket moyen de 300 000 €
- Trois projets sur quatre sont soutenus
- Financement accordé en 1 mois
- 1 000 entreprises accompagnées depuis 2015.

Prêt Innovation de Bpifrance : www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-sans-garantie/Pret-Innovation-FEI

- Pour les PME et désormais les ETI de moins de 500 salariés
- Actifs immatériels, conception du produit, processus de fabrication, normes/certification, propriété intellectuelle, marketing, commercialisation, augmentation du BFR
- De 25 000 à 5 000 000 €
- 700 projets soutenus en 15 mois (2015-2016), en majorité des entreprises de plus de 10 ans avec un effectif moyen de 25 personnes.

L'EUROPE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Economie bleue : l'Université de la Rochelle en pointe

« Les biotechnologies bleues »...

Les océans représentent une mine d'innovations et de débouchés pour les biotechnologies : ce sont les biotechnologies bleues. Certains organismes marins, comme les **algues et microalgues**, possèdent des propriétés étonnantes qui, comme matériaux de base, vont produire des services et des biens. Ils sont de précieuses ressources aux applications infinies, ouvrant de nombreuses perspectives.

Ce champ des biotechnologies a beaucoup à offrir, en termes de perspectives de recherche, de possibilités industrielles et de développement économique. Les usages peuvent concerner la cosmétologie (crèmes, soins du visage, thalassothérapie), l'industrie agro-alimentaire (compléments alimentaires, engrais issus du traitement des microalgues), l'énergie (biocarburants de deuxième et troisième générations) ou encore la pharmacologie.

Avec plus de 75 % de ses frontières bordées par les mers et l'océan (soit près de 13 000 kilomètres de côtes en tout, territoires ultramarins compris), la France, et notamment la région Nouvelle-Aquitaine a clairement un rôle à jouer dans le domaine des biotechnologies bleues.

Un projet de **Master en biotechnologies bleues**, coordonné par l'Université de La Rochelle et porté par un consortium de sept partenaires européens, vient d'être retenu pour être financé dans le cadre de l'appel à projets Carrières Bleues de la Direction Générale des Affaires maritimes et de la Pêche de la Commission européenne. Il sera mis en place pour la rentrée 2017-2018.

L'appel à projets de la Commission européenne visait à soutenir des projets européens permettant le développement des compétences dans le domaine de l'économie bleue.

Un projet européen...et local

Pour ce projet, l'Université de La Rochelle a constitué un partenariat formé de la **start-up rochelaise Valbiotis** (<http://valbiotis.com>) spécialisée en biotechnologies, la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM) via sa commission de l'Arc Atlantique (CAA), la Fondation de l'université catholique de Valence Saint Vincent Martyr (Espagne), l'entreprise espagnole PharmaMar, l'Université de Stirling (Royaume-Uni), l'entreprise écossaise Xanthella et le Centre Interdisciplinaire de Recherche Marine et Climatique de Porto (Portugal).

Les partenaires industriels participeront en particulier aux cours dispensés par la formation.

Le projet vise la création d'un Master 2 de « *Biotechnologie Bleue Appliquée : molécules bleues pour la santé et l'alimentation* ». Il sera conçu et développé en coopération étroite avec les PME et entreprises du secteur des biotechnologies bleues.

Avec ce master « Applied Blue Biotechnology » (le diplôme sera en anglais), il s'agira d'étudier l'utilisation des ressources marines aux fins d'élaborer de nouveaux produits ou composants à vocations médicales, cosmétiques, nutritionnelles, voire énergétiques.

L'objectif est de proposer une formation répondant le mieux aux attentes et besoins des entreprises. Cette formation sera accessible à des étudiants détenteurs d'un master 1 et à toute personne déjà sur le marché du travail souhaitant renforcer leurs compétences dans le domaine des biotechnologies bleues.

En plus d'enseignements théoriques, le cursus prévoit une formation en alternance. Chaque étudiant entreprendra un programme d'apprentissage ou de stage avec un projet piloté par un partenaire industriel du secteur de la biotechnologie bleue.

L'Union européenne finance donc ce projet à hauteur de 667 692 €, soit 80% du budget total du projet. La Région Nouvelle-Aquitaine soutient et accompagne également ce projet, notamment via le groupe de travail Innovation de la commission de l'Arc Atlantique (CAA) dont elle assure actuellement la présidence.

Contact : Stéphanie Bordenave-Juchereau - stephanie.bordenave@univ-lr.fr

VALORISATION DES RESULTATS

Cyber sécurité

Depuis 2007 l'Union Européenne investit dans la cyber-sécurité et les projets liés à la protection de la vie privée en ligne.

Le projet **MUSES** «*Multiplatform Usable Endpoint Security*» développe un système de sécurité d'entreprise indépendant de tout matériel et centré sur l'utilisateur. Le système interagit avec les utilisateurs en leur envoyant en temps réel des notifications contenant des informations et des recommandations relatives aux actions en cours. Certaines notifications peuvent se limiter à suggérer comment effectuer une action en toute sécurité, alors que d'autres pourront bloquer une action dangereuse et guider l'utilisateur pour garantir que l'action soit réalisée en toute sécurité (par exemple, la connexion à un wifi sécurisé). Le projet a montré que la sensibilisation directe des utilisateurs aux questions de sécurité cybernétique permet d'améliorer la compétitivité et de réduire les coûts directs et indirects associés aux incidents de sécurité, et dus aux indisponibilités et à la remise en service, voire aux dommages portés à la réputation de l'entreprise.

Le projet **RASEN** «*Compositional Risk Assessment and Security Testing of Networked Systems*» a mis au point une boîte à outils et des méthodes téléchargeables conçues pour aider les entreprises et les organisations à aborder la cyber-sécurité d'une manière plus globale. Ses résultats ont contribué à l'élaboration de nouvelles normes industrielles. La méthode RASEN, ainsi que certains outils téléchargeables, sont désormais accessibles depuis le site web du projet, tandis que la page RACOMAT tool permet aux utilisateurs de combiner une évaluation des menaces à base de composants avec des tests de sécurité. Les tests peuvent être intégrés de façon transparente dans les simulations d'incidents utilisées par l'outil pour son analyse compositionnelle du risque.

Le projet **ABC4TRUST** «*Attribute-based Credentials for Trust*» a mis au point un moyen sécurisé permettant aux utilisateurs de ne communiquer qu'un minimum d'informations personnelles pour accéder à des services en ligne. Cette technologie, qui renforce le respect de la vie privée, pourrait avoir des applications importantes dans des institutions telles que les écoles, les universités et les entreprises en relation étroite avec leur clientèle.

Le projet **FUTUREID** «*Shaping the future of electronic identity*» a créé un système innovant d'identité électronique qui pourrait, à partir d'un système sécurisé unique, permettre aux utilisateurs d'accéder à une large gamme de services, allant de la télésanté aux services bancaires, en passant par le commerce en ligne. Le concept est basé sur les cartes d'identité électroniques qui sont déjà en service dans de nombreux pays de l'UE comme la Belgique, l'Autriche et l'Estonie. Mais FUTUREID élargit l'utilisation des cartes d'identité électroniques pour accéder à des services de santé, de justice et de police, et pour émettre des jetons de sécurité comme ceux qu'utilisent les banques et le secteur privé.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Numérique : accords de consortium

L'INPI propose un guide afin préparer les PME à la négociation et à la rédaction d'un contrat de consortium intervenant dans le domaine du numérique.

Il offre une méthode de réflexion précise aux chefs d'entreprise et porteurs de projets avec définition des termes essentiels. La méthode proposée avec exemple type s'avérera précieuse pour équilibrer les rapports de force entre chaque partie d'un tel contrat.

Informations : www.inpi.fr/fr/guide-du-consortium-dans-le-numerique

Webinaires Brevets

L'Office européen des Brevets (OEB) organise une série de webinaires sur les brevets.

Programme complet et inscriptions :

www.epo.org/learning-events/events/training/patent-information.html

Un atlas des brevets français

L'atlas des brevets recense des informations sur les brevets et demandes de brevets français.

Le site internet permet de géolocaliser les demandes et la répartition des brevets selon le domaine technologique.

Les informations concernent les demandes de brevets effectuées en France ou par la voie européenne entre 2003 à 2015.

Actualisées chaque année, les données sont accessibles via un moteur de recherche, des cartes téléchargeables et des graphiques interactifs. L'ensemble est disponible en open data.

Informations :

<http://atlasdesbrevets.esr.gouv.fr/Accueil/fr/>

Environnement

L'ADEME et le Point de Contact National (PCN) Environnement du programme Horizon 2020 publient une série de films intitulée "Ils l'ont fait !", présentant des projets dans le domaine de l'environnement financés par Horizon 2020 et coordonnés par des organisations françaises. L'une des vidéos met notamment en avant le centre technologique aquitain Nobatek : www.youtube.com/watch?v=w2Je_i_B3zl&t=42s

Pitch

L'Agence exécutive pour les PME (EASME), qui gère le programme Instrument PME, propose sur son site internet une série de conseils pratiques pour les PME afin qu'elles améliorent leur pitch devant des clients, partenaires ou investisseurs : <https://ec.europa.eu/easme/en/news/how-perfect-your-pitch-tips-sme-instrument-innovators>

Aides aux entreprises

Depuis début février, le nouveau site www.aides-entreprises.fr offre une information complète et actualisée sur plus de 2 000 aides aux entreprises, à l'échelle locale, nationale ou européenne et oriente le demandeur vers l'interlocuteur de référence sur chaque dispositif visé.

Recherche de partenaires

Dans le cadre du réseau Entreprise Europe Network, l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine propose aux entreprises, équipes de recherche, centres technologiques... un outil gratuit pour les aider à trouver des partenaires pour les projets s'inscrivant dans un programme de financement européen (Horizon 2020...).

Contact : s.coeymans@adi-na.fr

Matériaux

Le 4 avril 2017, Cambridge (Royaume-Uni)

Le réseau Entreprise Europe Network organise un événement de rencontre de partenaires européens autour des Nanotechnologies et des Matériaux avancés. *Informations et inscriptions* : www.b2match.eu/h2020nmp2017

Conseil Européen de la Recherche

Le 5 avril 2017, Pessac (France)

Le réseau CLAIRE organise un atelier sur les bourses destinées aux chercheurs confirmés (*Advanced Grant*) du Conseil Européen de la Recherche.

Informations : caroline.angeli@cnsr.fr

Environnement

Le 31 mai 2017, Bruxelles (Belgique)

La Commission européenne organise une journée d'information et de rencontre entre partenaires potentiels de projets dans le cadre du lancement de l'appel à projets 2017 du programme LIFE dans le domaine de l'environnement.

Informations et inscriptions :

<https://ec.europa.eu/easme/en/news/information-networking-event-life-2017-call-project-proposals>

Energie / Villes

Le 23 juin 2017, Bruxelles (Belgique)

Le réseau Entreprise Europe Network organise un événement de rencontre de partenaires européens sur les technologies d'efficacité énergétique pour les villes : énergies renouvelables ; bâtiments et quartiers intelligents ; TIC pour les villes et communautés intelligentes ; mobilité et transports efficaces en énergie ; gestion de l'énergie ; réseaux intelligents et intégration des systèmes énergétiques ; opportunités de financement avec Horizon 2020. *Informations et inscriptions* :

www.b2match.eu/e2tech4cities2017

Une publication de



Membre de :



Soutenue notamment par :

